

Arrêté DRHS n°2026-09

Le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

VU le décret n°2008-333 du 10 Avril 2008 ;

VU la délibération du Conseil académique restreint du 3 février 2026 ;

VU la proposition du Président au Conseil académique du 3 février 2026 ;

ARRÊTE

Le comité de sélection de **Droit public économique / droit public interne** de l'Université Jean Moulin Lyon 3, pour le **poste MCF 0700**, est constitué ainsi qu'il suit :

PROFESSEURS :

Membres internes :

DE GAUDEMAR Hervé (Président)

MONGOIN David

Membres externes :

BLANC François

CIROTTEAU Marie

JOUE Denis

MAÎTRES DE CONFERENCES :

Membres internes :

LEKKOU Efthymia

RICOU Benjamin (Vice-Président)

UNTERMAÏER-KERLEO Elise

Membres externes :

COURREGES Marie

SOURZAT Lucie



Fait à Lyon, le 3 février 2026

Le Président,

Gilles BONNET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gilles Bonnet', written over a horizontal line.